

Espèces méconnues de la bryoflore française : *Andreaea angustata*, *Lescureaea saviana*, *Schistidium agassizii*

par R.B. PIERROT (1)

Résumé. Précisions sur la distinction de ces trois espèces et leur présence en France.

Andreaea angustata Lindb. ex Limp.

Réuni à *A. crassinervia* Bruch ou à *A. rothii* Web. & Mohr, ce taxon, signalé autrefois en France, surtout en Auvergne, semble avoir été ensuite méconnu. Rattaché comme sous-espèce à *A. blytii* Schimp. par SCHULTZE-MOTEL (1969), *A. angustata* est rétabli au rang spécifique par CORLEY et al. (1981) ; ce qui, après observation sur le terrain et en laboratoire, me semble judicieux. Cette plante tend vers *A. blytii* par les caractères des cellules de la base foliaire, mais se place près de *A. crassinervia* par sa sexualité et les dimensions des spores. Le caractère des cellules de la marge de la base foliaire est parfois peu net sur certaines feuilles, mais on en trouve toujours de bien caractérisées. De plus, l'ensemble des autres caractères sépare nettement *A. angustata* de *A. crassinervia*. La clé ci-dessous permet de distinguer ce petit *Andreaea* nervié des espèces du complexe *A. rothii* :

1. - Feuilles à base plus ou moins ovale rétrécie en longue pointe formée par la nervure 2
 - Limbe de la feuille visible jusqu'au sommet. Feuilles serrées, généralement homotropes 4
2. - Feuilles moyennes avec des cellules allongées à la marge dans leur partie inférieure. Feuilles supérieures contournées à l'état humide, étroites, à longue pointe souvent flexueuse formée par la nervure. Plante faible, \pm 5 mm, à nervure peu épaisse, indistincte dans les feuilles inférieures. Monoïque. Spores de 24-32 μ m *A. angustata* Lindb. ex Limp.
 - Cellules marginales de la base de la feuille isodiamétriques sur plusieurs rangs. Feuilles supérieures serrées, restant falciformes-homotropes à l'état humide, à pointe rigide plus courte que celle d'*A. angustata*. Plante plus forte à nervure épaisse et saillante sur le dos *A. crassinervia* Bruch (*A. rothii* ssp. *crassinervia*) 3
3. - Feuilles périchétiales non papilleuses ou à papilles rares et basses
 *A. crassinervia* var. *crassinervia*
 - Feuilles périchétiales fortement papilleuses sur le dos
 *A. crassinervia* var. *huntii* (Limp.) Braith.
4. - Feuilles périchétiales fortement papilleuses sur le dos
 *A. crassinervia* var. *huntii*
 - Feuilles périchétiales non papilleuses 5

(1) Les Andryales, F. 17550 DOLUS.

5. - Feuilles à base ovale rapidement atténuée en pointe. Plante plutôt noirâtre des plaines et des montagnes moyennes *A. rothii* Web. & Mohr ssp. *rothii*
 - Feuilles à base ovale graduellement rétrécie. Plante plutôt rougeâtre des hautes montagnes *A. rothii* ssp. *frigida* (Hüb.) Schultze-Motel (*A. frigida* Hüb.).
 (Sauf en ce qui concerne *A. angustata*, cette clé s'inspire de celle de SCHULTZE-MOTEL (1970).

A. angustata est à ajouter aux récoltes citées dans le compte rendu de la septième session extraordinaire de la S.B.C.O. dans le Cantal, journée du 16.07.1980 : 3. L'Arpon-du-Diable et 4. Bois-Grand (Bull. S.B.C.O., T. 11, pp. 61 et 62, 1980).
 Spécimens in herbier M.A. ROGEON, det. R.B. PIERROT.

A. angustata a été observé souvent en Aubrac au cours de la treizième session extraordinaire de la S.B.C.O. (1986). Il forme de très petits coussins circulaires, bas, noirâtres, mats, sur la face exposée des blocs basaltiques. Ces coussins dépassent rarement 10 à 15 mm de diamètre, mais on trouve aussi çà et là des plaques plus étendues, mais toujours rases. P. BOUDIER a illustré *A. angustata* dans le compte rendu de la session.

Je remercie Mme P. GEISSLER (G) et M. F. JELENC pour leurs prêts de spécimens.

Bibliographie.

- CULMANN P. (1923). Contribution à la flore bryologique du bassin supérieur de l'Alagnon (Cantal). *Rev. Bryol.* 50 : 33-48.
 HÉRIBAUD J. (1899). Les muscinées d'Auvergne. *Mém. acad. Sc., Belles-Lettres, Arts de Clermont-Ferrand*, 2^e série, 14 : 1-544.
 SCHULTZE-MOTEL W. (1969). Über die systematische Stellung von *Andreaea angustata*. *Nova Hedwigia* 16 : 459-463.
 SCHULTZE-MOTEL W. (1970). Monographie der Laubmoosgattung *Andreaea*. I. Die costaten Arten. *Willdenowia* 6/1 : 25-110.
 THÉRIOT I. (1898). *Andreaea angustata* Lindb. *Rev. Bryol.* 25 : 94.

Lescuraea saviana (De Not.) Lawton

(= *Pseudoleskea illyrica* Glow., *Pseudoleskea radicata* var. *meridionalis* Culm.).

Ce taxon est intermédiaire entre *L. radicata* et *L. incurvata*. Il a été rattaché à l'un et à l'autre comme sous-espèce ou variété. LAWTON (1957) le conserve au rang spécifique.

L. saviana est caractérisé par ses feuilles caulinaires et raméales brusquement rétrécies dans leur partie supérieure en acumen oblique. Les bords sont fortement révolvés, surtout à la base de l'acumen, ce qui en accentue le rétrécissement apparent. Les feuilles raméales sont nettement denticulées et très fortement papilleuses sur les deux faces dans la partie rétrécie du sommet. Les cellules foliaires médianes (15-25-(35)/6-9 µ) sont souvent plus courtes et plus étroites, avec des parois sensiblement plus épaisses, que celles de *L. radicata*, ce qui les rapproche de celles de *L. incurvata*, lesquelles sont cependant, dans les formes caractéristiques, nettement plus courtes, irrégulières, plus ou moins opaques à parois épaisses (*L. incurvata* présente çà et là des cellules médianes longues, mais elles sont isolées et mélangées à des cellules courtes). La capsule de *L. saviana* est symétrique, mais les plantes fructifiées sont rares.

L. saviana se rencontre plutôt sur les arbres, mais croît aussi sur rochers. Signalé en Europe surtout dans les montagnes méridionales, il semble avoir été méconnu par les bryologues français. Cependant MEYLAN (1938) l'a indiqué au Puy de Dôme, et LAWTON (1957) en Corse (Forêt de Vizzavona, sub *L. incurvata*, CAMUS 1901). Une révision des *Lescurea* de mon herbier me permet de citer deux autres localités françaises : Loire ; Monts du Forez, Chalmazel, racines de hêtre, 1400 m, 6-07-1955, P. CUYNET 261 ; Corse, Massif du Mont Tozzo, barre rocheuse entre la forêt de Valdo-Niello et le lac de Nino, rocher, 1700 m, 25-03-1959, E. BONNOT. Ces deux plantes avaient été rapportées par leurs auteurs à *L. incurvata* dont elles diffèrent notamment par le tissu à cellules allongées, non opaques, à parois assez minces, et l'acumen des feuilles très caractéristique.

Bibliographie.

- MEYLAN C. (1938). Le *Pseudoleskea illyrica* de Glowacki et les espèces affines. *Annales Bryol.* II : 90-93.
- LAWTON E. (1957). A revision of the genus *Lescurea* in Europe and North America. *Bull. Torrey Bot. Club* 84, N° 4 : 281-307.

Schistidium agassizii Sull. & Lesq.

Le binôme *Schistidium alpicola* a été interprété différemment par de nombreux auteurs. Ainsi, des confusions ont été entretenues et se retrouvent dans la plupart des ouvrages anciens. *S. alpicola* a désigné tantôt des plantes se rapportant à *S. agassizii* Sull. & Lesq., tantôt des plantes représentant *S. rivulare* (Brid.) Podp. Les deux taxons sont nettement différents et peuvent se distinguer par les principaux caractères ci-dessous :

- *S. agassizii* (= *S. alpicola* (Hedw.) Limp.) : Feuilles allongées, 1,7-2,5-(4) mm/0,4-1 mm, planes, à pointe généralement obtuse-arrondie, planes aux bords, à une seule couche de cellules. Capsule plus ou moins conique à sec (en forme de V : entonnoir) sur un pédicelle dépassant souvent 0,5 mm, sans stomates sur le col. Tige sans faisceau central.
- *S. rivulare* (= *S. alpicola* auct.) : Feuilles ovales à largement ovales, 1-2,5-(3) mm/0,6-1,5 mm, carénées au sommet, à pointe plus ou moins aiguë, généralement récurvées aux bords, à limbe ou marge bistratée au moins au sommet. Capsule globuleuse à courtement ovale (en forme de U : cyathiforme) sur un pédicelle souvent court (moins de 0,5 mm), avec des stomates sur le col. Tige avec faisceau central.

S. agassizii est en France une plante rare, généralement des hautes montagnes, alors que *S. rivulare* est répandu largement des plaines aux hautes altitudes. Une révision des herbiers français permettrait de mieux situer la présence de *S. agassizii* dans notre pays.

Localités françaises de *S. agassizii* (in herbier R.B. PIERROT) :

Creuse : Saint-Marc-à-Frongier ; Beauze, rochers au bord du ruisseau, 540 m, DL 38, 15-02-1923, C. SARRASSAT, comm. F. JELENC. La présence de *S. agassizii* à cette altitude dans le Massif Central est étonnante.

Corse : Massif du Monte Rotondo, en aval et en amont du lac d'Oriente, dans les ruisseaux, sur les pierres, 2100 m, 5-08-1950, H. PARRIAT, S.E.M. n° 411.

Pyrénées-Orientales : Mont-Louis, Pla de la Borde, rochers dans la Têt, 1650 m, 26-07-1949, R.B. PIERROT, PO/6/102.

Autre localité citée par B. BREMER : Mont-Cenis, 1965, CASTELLI.

J.P. HÉBRARD (1986a, 1986b) a publié deux récoltes de Corse et une du Massif du Mercantour.

Bibliographie

- BREMER B. (1980). A taxonomic revision of *Schistidium* (Grimmiaceae, Bryophyta) I. *Lindbergia* 6 : 1-16.
- HÉBRARD J.-P. (1986a). Contribution à l'étude des Muscinées du Parc national du Mercantour. Observations floristiques et écologiques dans le bassin supérieur de la Tinée. IV. Inventaire bryoécologique des terrains cristallins des secteurs de Tortisse et des lacs de Morgon. *Candollea* 41 : 151-161.
- HÉBRARD J.-P. (1986b). Note de bryologie corse : muscinées rares, méconnues ou nouvelles pour l'île. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* N.S. 17 : 151-167.
- JELENC F. (1984). Les Bryophytes du département de la Creuse. Châtelleraut, hors commerce.